

Informations communales

Mai 2020

COVID – 19

Dans les dernières informations communales, nous vous avons promis des masques réutilisables après plusieurs lavages.

Ces 1000 masques, nous les avons commandé, en partenariat avec la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande, en commande groupée, afin d'avoir des prix raisonnables.

Après de multiples relances auprès du fournisseur, nous sommes au regret de vous annoncer que cette commande n'a pas été honorée et nous sommes en désolés.

Nous repartons à la case départ et une nouvelle offre vient d'être acceptée par la CDC, en accord avec les communes, vers un fournisseur situé sur Lisieux.

Un délai de 4 à 5 semaines nous est imposé et nous n'avons pas d'autres alternatives.

Nous vous remercions de votre compréhension.

SMICTOM DE LA BRUYERE

A partir du Lundi 18 Mai 2020, l'accueil du SMICTOM de la Bruyère sera ouvert mais **UNIQUEMENT** pour la distribution de sacs poubelle (pas de vente de bacs ou de composteurs, pas de location de bennes et pas d'accès à la plateforme de déchets).

La réouverture se fera tous les après-midi :

Lundi - Mardi et Mercredi : 13h30 - 17h00

Jeudi : 13h30 - 18h00

Vendredi : 13h30 - 16h00

Vous devrez vous présenter à la barrière du SMICTOM où un interphone a été installé pour signaler votre présence. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, aucune personne n'est autorisée à entrer sur le site.

Pour les professionnels, l'accueil se fera sur rendez-vous, merci de nous contacter dans un premier temps au 02 31 23 84 63.

DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts au porte à porte reprendra ce lundi 25 mai 2020

Je vous rappelle que tous ces déchets doivent rester sur votre propriété et doivent être sortis la veille de la collecte.

Il est inacceptable de trouver des décharges sauvages en état de putréfaction sur le domaine public.

Une plainte sera déposée contre les auteurs de ces faits, entraînant une amende élevée.

DECHETERIE ST MARTIN DE FONTENAY

Depuis le lundi 18 mai 2020, l'accès à la plateforme de la déchèterie est réouvert dans les conditions suivantes :

- Chaque usager devra présenter son badge d'accès ainsi qu'un justificatif de domicile qui seront vérifiés par un agent avant l'entrée sur le site.
- Dans la mesure du possible, les usagers devront venir seul dans leur véhicule. Si toutefois, plusieurs personnes étaient présentes, une seule personne sera autorisée à descendre du véhicule.
- L'accès sur la plateforme de déchargement sera régulé et limité à 5 véhicules à la fois.
- Aucune aide pour le déchargement ne sera effectuée par les agents. Ils seront là uniquement pour vous accueillir et vous indiquer où évacuer vos déchets.
- De la même manière, aucun outil ne sera mis à la disposition des usagers. Nous les remercions donc d'apporter leurs pelles, balais et autres outils utiles au déchargement des déchets.
- Bien évidemment, il est impératif que chacun respecte impérativement les gestes barrières.

Dans le cas où l'une de ces instructions ne serait pas respectée, l'usager se verra refuser l'accès à la plateforme.

Nous attirons également votre attention sur le fait que la société SUEZ qui gère la déchèterie des Aucrais à Cauvicourt ne nous a pas encore communiqué de date de réouverture.

ELECTIONS MUNICIPALES

Une réunion du Conseil Municipal aura lieu le samedi 23 mai 2020 à 10h30 à la Salle Communale, pour mettre en place le nouveau Conseil Municipal, que vous avez élu avec une forte majorité des votants (52% des votants avec des scores allant de 80 à 96%).

L'ordre du jour de cette réunion portera essentiellement sur l'élection du Maire et de ses Adjointes.

Comme le prévoit le règlement sanitaire en vigueur, cette réunion se tiendra **sans public**, dans la Salle Communale afin de respecter la distanciation et les gestes barrières.

L'élection de cette nouvelle équipe a été entachée par la crise sanitaire, le confinement, avec le report de cette réunion.

Avant de vous quitter, je tenais au nom de mon Conseil Municipal à vous remercier pour la confiance et la compréhension que vous nous avez témoignées depuis ces longues années.

Quant à moi, je pars avec un peu de nostalgie, un pincement au cœur. En effet, on n'efface pas d'un revers de main 25 années passées au sein de cette Mairie, au service de la population et je n'oublie pas non plus, toutes les personnes que j'ai côtoyées pendant ce quart de siècle. Je pense surtout aux membres de mon Conseil Municipal, à mes Adjointes, à mon complice et fidèle lieutenant en place depuis 40 années, Marcel LEBRISOLLIER.

Grâce à eux, nous pouvons être fiers du travail accompli. Je n'oublie pas le personnel administratif et technique qui gravitent autour d'une Mairie et pour lesquels, j'ai la plus grande estime.

Merci à vous toutes et tous pour votre conscience professionnelle. Je ne vous oublierai pas...

Je vais maintenant confier cette Mairie à nos nouveaux élus qui ont tout mon soutien. Je souhaite à ce nouveau Conseil Municipal bonne chance et une grande réussite dans leurs futurs projets.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Maire,
Jean-Pierre VERMEULEN

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
<https://saintgermainlevasson-cingal.suisse-normande.com/>